



MAISON BABEL

- DOSSIER DE PRESENTATION -

ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN AUTONOMIE DE JEUNES MINEURS
ETRANGERS NON-ACCOMPAGNES

*«L'homme n'est rien d'autre que son projet,
il n'existe que dans la mesure où il se réalise,
il n'est donc rien d'autre que l'ensemble de ses
actes, rien d'autre que sa vie.» J-P Sartre*

CONTACT :

Représentante du projet : Julie Demarez
email : maisonbabelasbl@gmail.com
TEL : +32 485165542

Le projet :

L'enjeu du projet est d'accompagner les jeunes MENA désireux d'améliorer leur autonomie personnelle, et à qui nous proposons un accompagnement soutenu jusqu'à réalisation d'un projet de vie, dans le respect du jeune et de sa culture.

Pour la plupart des jeunes, le passage à la majorité implique toute une série de changements auxquels ils ne sont que très peu, voire pas du tout préparés. La Maison Babel veut se donner comme objectifs de favoriser et de promouvoir l'intégration du migrant dans le tissu social belge par un accompagnement rapproché qui l'amènera jusqu'à une intégration pérenne dans le contexte bruxellois.

Pour ce faire, nous allons tenter de répondre à différents besoins et demandes liés au parcours migratoire, tant en termes d'outils que d'accompagnement.

Une fois que le mineur se trouve dans une situation régularisée et que sa majorité est imminente, il y a lieu de penser à une situation dans laquelle le jeune peut continuer à vivre de manière autonome et responsable. A l'approche de l'âge adulte, la prise en charge par les centres fédéraux arrive à sa fin. Cette période de transition est parfois critique pour certains jeunes et est un enjeu majeur quant à leur autonomie et leur intégration sociale et économique. Le projet de la Maison Babel vise à mieux préparer ces jeunes à la vie autonome, à favoriser leur qualification et à mieux les entourer après leur sortie.

La Maison Babel veut proposer un **régime transitoire** entre les prises en charge fédérales totales jusqu'à l'âge de 18 ans et puis une autonomie absolue lorsqu'on passe à la majorité. L'objectif est de mettre en place une structure d'hébergement et d'accompagnement proposant une manière un peu plus douce d'aider ces jeunes à prendre leur envol. A terme, le mineur pourra vivre effectivement et totalement autonome et responsable, sans avoir recours à une assistance publique.

Intégration du projet dans le contexte actuel

La problématique de l'accueil des réfugiés n'est pas nouvelle mais elle s'est intensifiée ces derniers mois avec l'afflux massif de migrants. Approximativement un million de migrants ont rejoint l'Europe en 2015 dont 27% sont des enfants. Une grande partie d'entre eux sont non accompagnés. La plupart des enfants ont été envoyés seuls par leurs familles avec l'espoir d'un meilleur avenir pour eux.

En 2015, ce sont plus de 5000 MENA qui sont arrivés en Belgique. La plupart ont entre 15 et 18 ans, même si la tendance semble se rajeunir fortement ces derniers mois. Ces mineurs arrivent en Belgique pour diverses raisons : ils fuient un état de guerre, mais également la famine, la violation de leurs droits ou l'atteinte à leur intégrité physique, une situation économique extrêmement difficile, etc. Ces enfants arrivent en Europe des quatre coins du monde. Séparés de leur communauté d'origine, les mineurs étrangers non accompagnés se retrouvent confrontés à une culture qui leur est méconnue et à la perte de leurs repères et réseaux sociaux.

Le système d'accueil en trois phases propose un hébergement pour tous les MENA, mais en raison d'un véritable manque de places, tous ne reçoivent pas l'accueil requis et ne bénéficie pas d'un accompagnement approprié à leurs besoins. Souvent on ne trouve pas d'accueil adapté pour les MENA ayant des besoins plus particuliers et qui passent alors entre les mailles du filet de notre système de protection de la jeunesse.

Si l'accueil proposé aux MENA est soutenu au plan fédéral par l'existence de structures destinées à accueillir ces populations exilées, l'actualité révèle l'impossibilité de répondre à la finalité même de cette mission : l'accompagnement des jeunes dans un **projet global**. Pour corriger cette situation et faire face à ces obstacles, un **accueil transitoire** est nécessaire à beaucoup de jeunes sur le point de mettre en place un projet de vie. Face à ces situations, la société a tout à gagner de l'indépendance de ces jeunes en période de crise de l'accueil au niveau institutionnel.

La Maison Babel c'est :

UN ESPACE :

- ◆ qui héberge des mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) dans un cadre d'accueil chaleureux
- ◆ qui assure une transition entre les centres d'accueil fédéraux et une prise en charge individuelle et autonome de la situation du jeune mineur
- ◆ qui propose d'accompagner de manière soutenue les jeunes désirant réaliser un projet de vie et les orienter dans la recherche d'un logement
- ◆ qui offre un cadre propice à l'écoute et l'échange (avec un accompagnement psychosocial face aux difficultés éprouvées dans leur parcours migratoire)

DES OBJECTIFS :

- ◆ la mise en place d'actions visant à une meilleure autonomisation des MENA
- ◆ la contribution à l'épanouissement des jeunes en exil via une intégration pérenne
- ◆ le développement et le renforcement d'une insertion sociale positive des jeunes conduisant à une citoyenneté active et responsable

UN PUBLIC :

- ◆ Mineurs étrangers non-accompagnés autorisés au séjour en Belgique
- ◆ En immaturité émotionnelle et pour qui un accompagnement rapproché est nécessaire
- ◆ Souhaitant résider à Bruxelles
- ◆ 15- 20 ans
- ◆ Filles et garçons

DEUX AXES DE TRAVAIL :

- ▲ L'encadrement individuel : une aide et un accompagnement rapproché

→ information, écoute et orientation concernant le logement, la scolarité, les formations, l'emploi, les tâches administratives, etc.

- ▲ L'action communautaire : un travail éducatif de groupe et le développement d'une dynamique de réseau social

→ rompre l'isolement du jeune
→ favoriser une intégration à la société d'accueil
→ développer une citoyenneté active

NOTRE PLACE DANS LE CHAMP D'ACCUEIL

Les 3 phases de l'accueil fédéral :

I. COO Centre d'observation et d'orientation	II. Phase 2 Centres d'accueil	III. ILA Initiative locale d'accueil
Observation et orientation	Transition	Solution durable
<ul style="list-style-type: none"> - Identification - Détecter les vulnérabilités - Etablir un premier profil - Orientation vers hébergement adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - scolarisation - accompagnement social et médical - préparation à l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du jeune à un éventuel refus de séjour - Préparation et accompagnement au passage à l'aide financière (CPAS) - Recherche de logement

3^{ème} (et 4^{ème}) phase de l'accueil :

Projet 'Maison Babel'	
Solution durable	Stabilité
<ul style="list-style-type: none"> - accompagnement et orientation à la recherche d'une solution durable → mise en autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> - suivi du bon déroulement de l'autonomie - suivi ambulatoire post-hébergement

LE NOM «MAISON BABEL»

- ✧ Maison : un espace chaleureux, de taille familiale et centré sur le projet de ses hôtes.
- ✧ Babel : symbole de la diversité, de la multiculturalité et d'une humanité solidaire. Pour l'édification de la Tour de Babel, les hommes ont décidé ensemble de bâtir une ville et une tour dont le sommet touchera le ciel. Dans notre maison, l'entraide, la solidarité et le désir de ces jeunes personnes à entreprendre un projet de vie durable par eux-mêmes, auront pour objectif d'aboutir à leur émancipation personnelle.

Le fonctionnement

Le mineur séjournera pendant une période plus ou moins longue (6 mois, renouvelable 3 fois) dans une maison communautaire où, à côté de l'hébergement, une assistance sociale lui sera proposée (le gîte, le couvert, l'assistance psycho-sociale et financière) jusqu'à ce qu'il soit prêt à mener sa vie en toute indépendance. Une présence est assurée par une équipe multidisciplinaire. La capacité d'hébergement est prévue pour dix mineurs maximum. Chacun dispose d'une chambre individuelle ou partagée avec un autre. Des lieux communs (cuisine, salle de séjour, salle de bain, blanchisserie, etc.) sont également mis à leur disposition.

La démarche s'inscrit dans une 'convention' qui lie le mineur à l'équipe. Il ne s'agit pas de prendre en charge le jeune, mais plutôt de participer, aussi fidèlement que possible, à côté du jeune, à l'accomplissement de ses objectifs. Chaque avancement contribue à faire évoluer le mineur vers le statut de citoyen et d'agent socio-économique à part entière.

Lorsque l'équipe estime que le jeune est suffisamment responsable et intégré dans la société pour pouvoir poursuivre son chemin de manière autonome, celui-ci intègre son propre appartement/studio et nous procédons à la clôture de son hébergement.

LES DOMAINES D'APPLICATION

A travers les deux axes de travail (individuel et communautaire), l'accompagnement porte sur différents aspects de la vie. La mise en autonomie du jeune consiste à l'aider, à le conscientiser et à l'accompagner jusqu'à l'aboutissement de son projet. Pour chaque jeune, un travail personnalisé est mis en place avec un accompagnateur référent qui le soutient tout au long de son parcours. Plus concrètement, l'équipe pluridisciplinaire sera amenée à participer à diverses sphères de vie dont voici une liste exhaustive :

- ✧ *L'aspect juridique et administratif*
- ✧ *L'accompagnement psycho-social*
- ✧ *Le logement*
- ✧ *L'aspect financier*
- ✧ *La scolarité, les formations, l'emploi*
- ✧ *Développement d'un réseau social*

LE PERSONNEL

Le travail d'accompagnement se fera dans un esprit de pluridisciplinarité et d'ouverture. Une équipe éducative composée d'éducateurs, d'un psychologue et d'un expert social collaborent afin d'enrichir les interventions.

Initiateurs du projet

Notre projet est né de notre engagement et de nos préoccupations pour la problématique de l'immigration en Belgique. Soucieux du bien-être des personnes migrantes et de l'accueil qui leur est réservé, notre objectif est de permettre à cette population, et plus spécifiquement aux jeunes, d'anticiper les enjeux de leur insertion sociale.

Travailleurs sociaux qui travaillons ou avons travaillé avec un public (enfants, adolescents, adultes) en rupture (familiale, sociale, culturelle) et en proie à l'exclusion sociale, c'est naturellement que nous avons eu envie de penser des modèles alternatifs de prise en charge. Nous nous rassemblons autour de valeurs humaines communes telles que la solidarité, l'entraide et le vivre ensemble. Valeurs que nous souhaitons mobiliser dans nos pratiques quotidiennes avec le public visé ainsi que dans nos collaborations avec les partenaires.

❖ Julie Demarez

- Master en animation socioculturelle et éducation permanente
- Coordinatrice d'un mouvement de jeunesse
- Experte sociale pour un projet d'autonomie pour MENA
- Tutrice MENA
- Intérêts et engagements concernant la problématique de l'immigration

❖ Julie Praile

- Master en Presse-Information
- Employée dans le secteur de la Santé
- Intérêts dans le domaine de l'égalité et de la justice pour tous

❖ Maroussia Blaise

- Master en psychologie sociale et interculturelle
- Expériences variées dans le milieu associatif
- Animatrice pédagogique en maison de quartier

❖ Marie Henrotay

- Brevet en conseiller en insertion socio-professionnelle
- Master en animation socioculturelle et éducation permanente
- Chargée de projet en maison de jeunes pour le soutien scolaire
- Intérêt dans les questions d'éducation

❖ Hadjara Adamou

- Etudiante en graduat Assistante sociale
- Stagiaire au sein de Synergie 14
- Ancienne MENA impliquée dans l'insertion des primo-arrivants

Recommandations :

Bernard Devos, délégué général aux droits de l'enfant - bernard.devos@cfwb.be
Oumar Moussa, directeur Synergie14 asbl - oumarmouss@gmail.com
Plan financier

Plan financier :

Structure d'accompagnement et d'accueil pour dix Mena

	ETP	Estimations	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Personnel – CP 329-02				
Expert social /coordinateur	1	3500	42000	
Accompagnateurs	2	3000	72000	
TOTAL	3	6500	114000	
Investissement				
Mobilier				
		Lit (10)	50 x 10 =	500
		Matelas (10)	100 x 10 =	1000
		Armoires (10)	90 x 10 =	900
		Table + chaise (10)		300
		Divan	99,90 x 4 =	399,6
		Salle à manger	500,00 €	500
		Salle réunion	500,00 €	500
		Bureaux (2)	79,90 x 2 = 159,80€	159,80 €
		Lave-linge	400 €	400
		Rangement	129,00 €	129
Ordinateur			1.000,00 €	1000
Imprimante			200,00 €	200
TOTAL				5988,4
Frais de fonctionnement				
Loyer		2500x12=30000€		30000
Garantie locative		7.500,00 €		7500
Frais Travailleurs				
Secrétariat social		270 pp / an	270*3	810
Médecine du travail		25 pp / an	25*3	75
Assurance (RC, <i>incendie</i> , etc.)		RC : 800 en 2015 pour asbl de 15 travailleurs		300
Assurance accident de travail - "assurance loi"		350 pp / an	350*3	1050
Frais de déplacement		Forfait: 30 pp / mois	30*3	90
Frais d'alimentation		7,50/pp/jour	7,5*10*365	27375
Frais de formations		250 PP/AN	250*3	750
Frais de communication				300
Activités divers (sorties)		250€/pp	250*10	2500
Frais Jeunes				
Argent de poche		10€/pp/semaine	10*10*52	5200
Frais scolaires		150€/pp/An	150*10	1500
Frais médicaux		20€/pp/an	20*10	200
Frais de transport				
TOTAL				77650
Autres frais de fonctionnement				
Location				
Eau		100€/mois	100*12	1200
Gaz/électricité		200€/mois	200*12	2400
Frais d'entretien immeuble		75€/mois	75*12	900
Assurance incendie et degats des eaux		20€/mois	20*12	240
Travail de bureau/administratif				
Frais d'entretien informatique		200€/an		200
Matériel de bureau		200€/an		200
Frais de téléphone/internet		Pack Belgacom 100€/mois	100*12	1200
Frais postaux		75€/an		75
TOTAL				6415
TOTAL GENERAL				204.053,40 €